

# Modes alternatifs de règlement des conflits - MARC

**Code produit :** MARC

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 14.0

**Tarif :** 1400,00 € HT

**Eligible DDA :** oui

**Public :**

Chefs d'entreprise, services juridiques, responsables juridiques, commerciaux et financiers de l'entreprise

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- Comprendre l'objet et l'esprit des modes alternatifs de règlement des conflits
- Disposer d'une vision d'ensemble de ces modes alternatifs pour les mettre en œuvre en cas de conflit

## Programme de la formation

### 1. Arbitrage

- Débat sur son appartenance aux MARC

- Sources du droit de l'arbitrage
- 2 types de procédures d'arbitrage
- Esprit et principes régissant l'arbitrage
  - Procédure conventionnelle
  - Coût et conditions de mise en œuvre
- Procédure
  - Convention d'arbitrage
  - Tribunal arbitral
  - Instance arbitrale
  - Sentence arbitrale et les recours

## 2. Conciliation

- Sources de la conciliation
- 2 types de conciliation
  - Conciliation extrajudiciaire
  - Conciliation judiciaire
- Conditions de mise en œuvre
- Processus
  - Désignation d'un conciliateur
  - Sa mission et les méthodes
- Avantages et limites

## 3. Médiation

- Sources de la médiation
- Esprit de la médiation
- Différents types de médiation (judiciaire, extra judiciaire, d'institutions privées...)
- Déroulement de la médiation
- Principes régissant la médiation
- Avantages et limites

## 4. Procédure participative

- Sources de la procédure participative
- Processus
- Conditions de mise en œuvre
- Exécution de la convention
- Echec et ses conséquences
- Avantages et limites

## 5. Transaction

- Sources de la transaction
- Conditions de la transaction
- Mise en œuvre, effets de l'échec
- Avantages et limites

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Exemples concrets d'enquêtes
- Etude d'arrêts de la Cour de cassation

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.